



L'Association des
Orthopédagogues
du Québec

APPEL D'ARTICLES

Revue professionnelle de L'ADOQ

Demandeur	L'Association des Orthopédagogues du Québec (L'ADOQ)
Activités	L'ADOQ est une association à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir l'orthopédagogie et les pratiques orthopédagogiques.
Offre	Appel d'articles pour la revue professionnelle de L'ADOQ
Date limite pour répondre à l'appel d'articles	En tout temps
Comité éditorial	Josianne Parent, orthopédagogue, coresponsable du comité Revue Magalie Rivest, orthopédagogue, coresponsable du comité Revue Julien Mercier, directeur scientifique

L'orthopédagogie sous toutes ses facettes est une revue professionnelle arbitrée par les pairs qui traite de la pratique, de la recherche et de l'innovation en orthopédagogie. Exclusivement électronique, la revue est semi-annuelle (décembre et juin) et elle est offerte à tous les membres de L'ADOQ. De plus, elle est vendue à différents acteurs de l'éducation ainsi qu'à des institutions universitaires et à des établissements d'enseignement.

Dans un contexte où le Québec est un modèle international pour le développement et la pratique de l'orthopédagogie, la mission première de la revue est de constituer un lieu de réflexion et de partage d'information concernant l'orthopédagogie et la pratique orthopédagogique. L'ADOQ vise une revue éducative, réflexive et utile pour les orthopédagogues et les professionnels du domaine de l'éducation.

Édition	Date de tombée	Date de publication
<i>L'orthopédagogie sous toutes ses facettes — Volume 11</i>	5 avril 2021	23 juin 2021
<i>L'orthopédagogie sous toutes ses facettes — Volume 12</i>	18 octobre 2021	22 décembre 2021

Soumettez votre texte à : revue@ladoq.ca

Orientations des écrits

Dans la revue, des articles en lien avec trois orientations s’y trouvent. Lors de la soumission de votre texte, veuillez faire mention de l’orientation dans laquelle doit se retrouver votre article.

Orientation 1 : Les compétences de l’orthopédagogue sous toutes leurs facettes :

1.1 Exercice de l’orthopédagogie

Tel que défini dans le Référentiel des compétences professionnelles liées à l’exercice de l’orthopédagogue au Québec (L’ADOQ, 2018), l’orthopédagogue est amené à devoir mobiliser un faisceau de compétences pour l’exercice de sa profession. De fait, les articles qui s’inscrivent dans cette catégorie peuvent être liés à l’une ou l’autre des différentes compétences liées à l’exercice de l’orthopédagogie : l’évaluation-intervention, le professionnalisme-éthique, la collaboration-coopération avec les autres intervenants et la communication-gestion.

1.2 Formation initiale et continue

La formation des orthopédagogues a beaucoup évolué au fil des décennies en parallèle avec le développement des connaissances orthopédagogiques et la définition de l’orthopédagogie. Les articles qui s’inscrivent dans cette catégorie peuvent être liés à la formation initiale et continue en orthopédagogie.

Orientation 2 : Des recherches réalisées dans le domaine de l’orthodidactique

Ces dernières années, des recherches ont été menées dans les domaines de l’orthodidactique du français et des mathématiques. Cette deuxième orientation de la revue vise à rendre accessibles ces recherches qui s’intéressent aux approches novatrices pouvant être utilisées pour aider les élèves en français et en mathématiques.

Orientation 3 : Des enjeux liés à la pratique actuelle de l’orthopédagogue

L’orthopédagogie est soumise à des enjeux de différents ordres. Les articles qui s’inscrivent dans cette orientation peuvent toucher l’un ou l’autre de ces enjeux. Ils visent à enrichir et à soutenir la réflexion des orthopédagogues et des différents professionnels du domaine de l’éducation.

Types de textes

La revue publie des rapports de recherche, des comptes-rendus d'expérience, des commentaires (*Position papers*) ou des actes de colloque.

1. Rapports de recherche

Les rapports de recherche présentent des données empiriques ou un travail de théorisation scientifique. Le type de manuscrit empirique peut donc présenter :

- Une étude quantitative, comportant un échantillon et dont les données (chiffrées) sont interprétées au moyen de statistiques
- Une étude qualitative, comportant un échantillon et dont les données (textuelles) sont interprétées au moyen d'analyses interprétatives
- Une étude mixte comportant un volet quantitatif et un volet qualitatif synergiques
- Une méta-analyse, comportant une analyse quantitative d'un ensemble de résultats de recherches quantitatives antérieures.

2. Manuscrit théorique

Le type de manuscrit théorique peut présenter (Raïche et Noël-Gaudreault, 2008) :

- Une revue systématique de la littérature : mène à une synthèse.
- Une analyse de pertinence : a pour objectif l'identification des problèmes ou questions de recherche non résolus.
- Une analyse conceptuelle : vise la définition de concepts.
- Une synthèse des connaissances : état des lieux par rapport à un problème de recherche.
- Un exercice de modélisation ou théorisation : élaboration d'un modèle (représentation simplifiée d'un processus ou d'un système) ou d'une théorie (construction intellectuelle de caractère hypothétique et synthétique)
- Un développement méthodologique : porte sur l'amélioration des outils méthodologiques qui permettent de soutenir le déroulement d'une recherche.

3. Compte-rendu d'expérience

Un compte-rendu d'expérience présente une initiative de transfert de connaissances, une recherche-action, ou un processus d'innovation dans les pratiques. Le contexte dans lequel s'est réalisé le projet doit être décrit ainsi que ses résultats et les implications qui en découlent.

4. Commentaire (*Position paper*)

Un commentaire présente une réflexion de fond sur l'un des thèmes entourant l'orthopédagogie. Le commentaire doit inclure des réflexions sur les bénéfices et les limites du sujet de votre choix (par exemple, les aides technologiques, la réponse à l'intervention, la formation des orthopédagogues) pour favoriser un processus de transformation pour l'avenir de l'orthopédagogie. La Revue recherche particulièrement les articles qui fournissent des critiques constructives des approches courantes, ainsi que ceux qui identifient de nouvelles approches d'enseignement et d'apprentissage, d'évaluation, de nouveaux contextes ou de nouvelle organisation des services en orthopédagogie.

5. Actes de colloque

Des actes de colloque sont publiés à même la revue publiée dans l'édition de décembre dans une section distincte de celle réservée aux articles. Il s'agit d'un recueil de communications faites lors du colloque de L'ADOQ et publié à la suite de celui-ci. Contrairement aux articles publiés dans la revue, les actes de colloque ne sont pas arbitrés par les pairs.

Référence :

Raïche, G. et Noël-Gaudreault, M. (2008). Article de recherche théorique et article de recherche empirique : particularités. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 485–490. <https://doi.org/10.7202/019691ar>

Critères de sélection

Critère 1 : Pertinence du sujet

La pertinence du sujet pour l'orthopédagogie sera évaluée. Nous vous invitons donc à écrire un article qui répond aux trois orientations ciblées pour la revue de l'ADOQ.

Critère 2 : Valeur

La valeur c'est-à-dire le contenu, la méthode et le style sera évaluée en fonction du type de texte soumis :

- Un compte-rendu d'expériences ou de pratiques en orthopédagogie, ou bien une évaluation de pratiques, l'un ou l'autre soutenu par une argumentation critique comprenant les avantages, les désavantages et les limites
 - Être le partage d'une expérience professionnelle dont vous avez obtenu des résultats positifs
 - Être le partage d'expériences professionnelles novatrices permettant d'améliorer la pratique orthopédagogique
 - Être le partage d'un développement professionnel efficace

- Un texte de réflexion orthopédagogique soutenu par une argumentation ancrée dans la littérature scientifique apportant un point de vue critique sur l'orthopédagogue et son rôle professionnel
 - Être le partage de votre vision de l'orthopédagogie et votre façon de l'actualiser dans votre milieu (scolaire privé ou publique, au primaire, au secondaire, au collégial, en bureau privé, autres milieux, etc.)
- Une recherche scientifique appuyée sur des données empiriques ayant des implications pour l'intervention en orthopédagogie
 - Être la présentation de résultats de recherche pouvant influencer la pratique orthopédagogique ou dont les orthopédagogues devraient tenir compte dans leur pratique
 - Être une recension ou une analyse des recherches menées dans le domaine de l'orthopédagogie
 - Être une présentation d'un modèle ou d'une approche pouvant servir le domaine de l'orthopédagogie.

Format des manuscrits

Selon leur ampleur, les types de textes précédents peuvent appartenir à l'une des catégories suivantes :

1. Articles

- 4500 à 8000 mots excluant les annexes et les références bibliographiques

2. Abrégés ou commentaires

- 1500 à 4000 mots excluant les annexes et les références bibliographiques

3. Actes de colloque

Un acte de colloque s'accompagne obligatoirement d'une présentation orale au colloque de L'ADOQ.

- 3000 à 4000 mots excluant les annexes et les références bibliographiques

4. Numéro thématique

Un numéro thématique de la Revue est constitué d'au moins 4 articles sur un thème préalablement accepté par la Revue. Conséquemment, les auteurs qui souhaitent soumettre un thème peuvent écrire au comité éditorial pour faire approuver leur thème avant la soumission de leurs articles.

Présentation des textes

- Utiliser la police de caractères Calibri 12 points.
- Présenter le texte à 1,5 interligne.
- Utiliser l'orthographe rectifiée recommandée par l'Académie française depuis 1990.
- Utiliser le style APA, **7^e édition**, pour les références*.
- Structure de l'article : Divisez votre article en sections clairement définies et numérotées. Les sous-sections doivent être numérotées 1.1 (puis 1.1.1, 1.1.2, ...), 1.2, etc. Toute sous-section peut recevoir un bref titre. Chaque titre devrait apparaître sur sa propre ligne distincte.
- Le titre du texte doit être concis et informatif.
- Inclure un résumé (abstract) concis et factuel (100-250 mots). Le résumé doit indiquer brièvement l'objet de la recherche, les principaux résultats et les principales conclusions. Un résumé est souvent présenté séparément de l'article, il doit donc être autonome. Pour cette raison, les références doivent être évitées, mais si elles sont essentielles, citez le ou les auteurs et l'année. En outre, les abréviations non standards ou inhabituelles doivent être évitées, mais si elles sont essentielles, elles doivent être définies dès leur première mention dans le résumé même.

***Références**

Citation dans le texte : Assurez-vous que chaque référence citée dans le texte figure également dans la liste de références (et inversement). Toute référence citée dans l'abrégé doit être mentionnée dans son intégralité. Les résultats non publiés et les communications personnelles ne sont pas recommandés dans la liste de références, mais peuvent être mentionnés dans le texte. Si ces références sont incluses dans la liste de références, elles doivent suivre le style de référence standard de la revue et inclure une substitution de la date de publication par «Résultats non publiés» ou «Communication personnelle». La citation d'une référence «sous presse» implique que le document a été accepté pour publication.

Style des références : Les citations dans le texte doivent suivre le style de référencement utilisé par l'*American Psychological Association*. Vous êtes référé au manuel de publication de l'*American Psychological Association*, septième édition.

Exemples :

Référence à un article :

Van der Geer, J., Hanraads, J. A. J. et Lupton, R. A. (2010). The art of writing a scientific article. *Journal of Scientific Communications*, 163, 51–59. <https://doi.org/10.1016/j.Sc.2010.00372>.

Van der Geer, J., Hanraads, J. A. J. et Lupton, R. A. (2018). The art of writing a scientific article. *Heliyon*, 19, e00205. <https://doi.org/10.1016/j.heliyon.2018.e00205>.

Sélection et révision des textes

La revue de L'ADOQ est une revue arbitrée. Chaque texte reçu est soumis à un processus rigoureux d'arbitrage par les pairs. Dans ce processus, chaque arbitre porte un jugement critique sur un des textes soumis pour publication à la revue. Pour ce faire, chacun des arbitres formule un jugement sur le potentiel de publication et émet des suggestions aux auteurs afin de bonifier le texte, et ce, par l'intermédiaire du comité responsable de la revue. Cette démarche se réalise dans le « double anonymat », c'est-à-dire que les arbitres ne connaissent pas le nom des auteurs et les auteurs ne connaissent pas le nom des arbitres. Le comité de lecture de la revue peut accepter ou refuser la proposition d'articles. Il peut également demander des modifications ou reporter la publication de l'article à une prochaine édition.

Quelques semaines après la date de tombée, un courriel sera envoyé à toutes les personnes qui auront soumis un article afin de les informer de la décision du comité. Un réviseur linguistique relira tous les textes retenus et se réservera le droit d'apporter quelques corrections mineures, s'il y a lieu.

Critères d'évaluation

(Légende : + = excellent; ± = acceptable; – = laisse à désirer; 0 = insuffisant; N/A = ne s'applique pas)

1. Contribution :
 - 1.1. Pertinence de l'objet traité pour le domaine de la pratique professionnelle en orthopédagogie
2. Contenu :
 - 2.1. Richesse du contenu en général : exhaustivité; contexte; relations; approfondissement du thème
 - 2.2. Présentation générale : organisation de l'ensemble et de chacune des parties; existence d'une introduction, d'une conclusion; liens entre les différentes parties; choix des titres de sections et de sous-sections; etc.
 - 2.3. Richesse et consistance des idées avancées; logique de l'argumentation
 - 2.4. Adéquation et exploitation des aspects théoriques
 - 2.5. Argumentation critique appuyée sur la littérature scientifique
 - 2.6. Conclusions : pertinence; relations avec les objectifs et le corps de l'article
 - 2.7. Références bibliographiques : pertinence; en nombre suffisant; recours à des références récentes
3. Méthode (variable selon le type de texte présenté)
 - 3.1. Pertinence de l'approche méthodologique par rapport au type d'étude
 - 3.2. Rigueur de l'approche (systématisation, structuration, articulation)

3.3. Qualité du traitement méthodologique : clarté de la présentation

3.3.1. Traitement quantitatif des données (si applicable)

3.3.2. Traitement qualitatif des données (si applicable)

4. Style :

4.1. Clarté, concision, cohérence du texte

4.2. Qualité de la langue et de l'écriture (syntaxe, lexicque, orthographe)

Merci de votre contribution et au plaisir de vous lire !